

L'hiver, si dur pour tant d'infortunés, surtout dans les villes, a fait naître chez plusieurs personnes compatissantes la pensée de mettre à contribution la tendresse du Saint pour les indigents. La confiance n'a pas été trompée et bon nombre de familles affligées par le manque de travail et la maladie ont reçu du soulagement.

Nous connaissons à Montréal des familles qui ont établi l'œuvre dans leurs maisons depuis un mois seulement, et qui ont recueilli de 50 cts à \$ 5.00, en ne s'adressant qu'aux personnes de leur entourage et en ne demandant que 5 ou 10 centins.

Si cela nous était permis, nous suggérerions volontiers à ces âmes charitables la pensée de rechercher non seulement les individus ou les familles dans le besoin, mais encore de voir un peu aux nécessités de certaines Communautés ne vivant que d'aumônes ; il y en a que la dureté de l'hiver rend vraiment dignes d'intérêt. Mais nos lecteurs voudront bien ne pas voir en ceci une réclame même indirecte en notre faveur ; notre Communauté n'a qu'à bénir la bonne Providence qui ne lui a jamais fait défaut et à remercier les âmes charitables qui se sont faits ses instruments empressés. Nous apprenons avec plaisir que l'œuvre est établie chez les Petites Sœurs des pauvres de Montréal ; la même chose pourrait se faire dans d'autres communautés d'autres villes.

Pour faire connaître le mérite et le fonctionnement de cette œuvre, nous ne pouvons mieux faire que de citer la *Semaine religieuse* de Montréal, du 29 décembre dernier :

“ Une œuvre bien touchante s'est répandue depuis quelque temps en ce diocèse sous le patronage de saint Antoine.

“ Voici en deux mots en quoi elle consiste.

“ On commence, d'abord, par ériger au Saint une statue soit dans une église, soit dans une chapelle. De chaque côté de cette statue on place deux trons. Le premier de ces trons porte pour inscription : *Promesses*, le second : *Offrandes*.

“ Les personnes qui ont perdu quelque objet, qui veulent obtenir quelque grâce, sont alors invitées à venir implorer le secours du grand Thaumaturge.

“ Pour obtenir plus sûrement son appui, elles s'engagent par écrit, si leurs prières sont exaucées, à donner telle ou telle somme pour les pauvres. Le texte de leur engagement est déposé dans l'un des trons. Lorsque la faveur demandée est obtenue, on dépose dans l'autre tronc la somme promise.